



Gare Achères-Ville HQE : démarrage du chantier

P. 6



DISPARITION

Gerville Gracchus, le créateur de "Soleil des Îles" nous a quittés.



Photo : Chantal Delacroix

EXPO PHOTOS

À l'occasion de ses 20 ans, la bibliothèque présente "Entre ciel et terre, la baie de Somme".

P. 18

- Édito > 3
- Expression > 4
- Hommages > 5
- Territoire > 6/9
- Social > 10/11
- Quartiers > 12
- Mémoire > 17
- Culture > 18/19
- Sport > 20/21
- Brèves > 22/23

Vœux 2009

Comme le veut la tradition, la municipalité a présenté ses vœux trois fois, des cérémonies toujours aussi prisées du public et des Achérois en particulier.

Le 14 janvier, la salle Boris-Vian a semblé bien petite en regard de la foule présente aux vœux aux personnalités. De nombreux élus locaux avaient fait le déplacement et tout était réuni pour en faire un événement marquant : fresque peinte "en live" par l'association Lezart, présence des 54 jeunes des CME-CCJ, discours du maire retransmis sur grand écran, projection de 3 films retraçant l'année écoulée, les Enfantastiques et La Plage, ambiance musicale assurée par l'orchestre Jazz Carbonic.

Le 16 janvier, gymnase de la Petite Arche, le personnel a découvert la fresque terminée accrochée derrière la scène. Cette cérémonie de vœux a été l'occasion d'honorer les communaux faisant état de 15 et 20 ans de services. La soirée s'est poursuivie autour d'un dîner spectacle (chanson française et DJ).

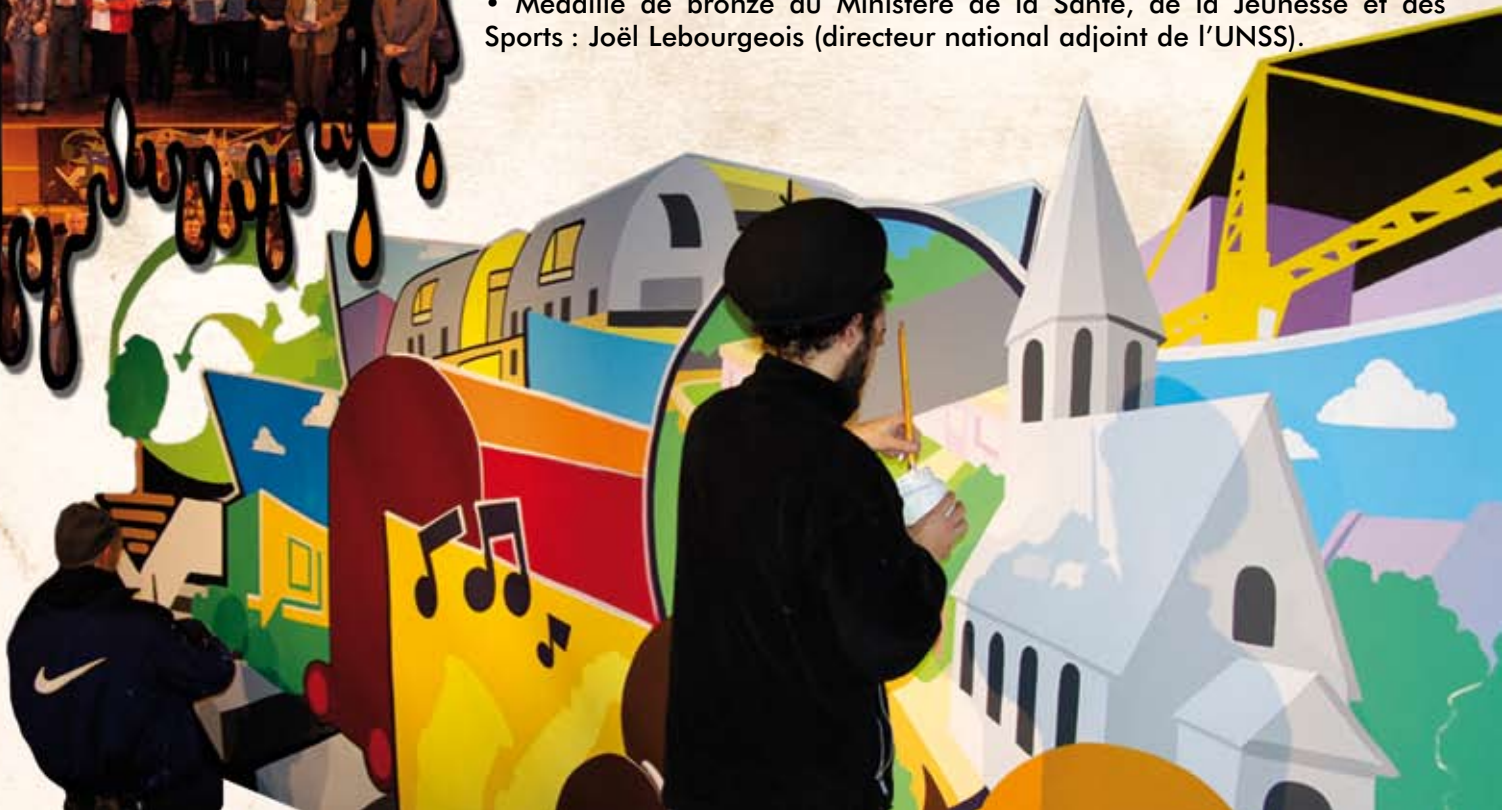
Le 17 janvier, le gymnase de la Petite Arche encore une fois bien rempli a accueilli les vœux aux associations. Après la mise à l'honneur des responsables associatifs, l'équipe municipale un rendu un hommage spécial à Odile Le Poder, ancienne adjointe à la Culture, aux Relations publiques et à la Vie associative. Un diaporama a retracé les grands moments de son action municipale et l'assistance lui a réservé une "standing ovation". Place ensuite au spectacle (danse du CCCA et Cloca judo) et au bal jusqu'au bout de la nuit...

Responsables associatifs médaillés

• Mérite associatif :

Claude Marc (ACCIP), Seddek Ben Raho (Marocains d'Achères), Joaquim et Rosalie Matias (Benfica d'Achères), José Pose (La boule d'or), Christine Tournier (CCCA), Candido Pereira (Comité de jumelage Achères/Amarante), Dominique Meriaux (CSF), Florence et Pascal Leon (CSA), Arlette Branlant (FNACA), Gérard Labbe (Jardins familiaux), Pascal Calatayud-Nollval (Lever de rideau), Anette Guillaume (Lire sous les Cocotiers), Jessica Dorlencourt (Mouvement de la Paix), Maria et Michel Bertrand (Syndicat d'initiative), Gaston Corne (UNC), Marc Millet (Vie libre).

• Médaille de bronze du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports : Joël Lebourgeois (directeur national adjoint de l'UNSS).





Alain Outreman, maire,
reçoit le mardi après-midi
sur rendez-vous
au 01 39 79 64 05

Contrairement à la météo qui, depuis le début de l'année, nous offre pluie, neige, vent et soleil de façon alternée, le Président Sarkozy, à l'appui d'une démarche très « médiatisée » ne fait que « du vent ». Ce vent-là souffle toujours dans la même direction : transfert de l'impôt, des coûts sur le contribuable, le salarié, l'assuré-social, à l'instar du cadeau de quinze milliards au plus fortunés de France dès son élection.

L'État verse trois milliards d'euros à Peugeot le 10 février, le lendemain le constructeur annonce onze mille suppressions d'emplois alors que le dividende versé aux actionnaires est maintenu.

Lors de sa prestation télévisée, le Président de la République a fait une seule proposition concrète, celle de mettre fin à la taxe professionnelle, source importante des collectivités locales notamment à Achères où notre développement économique est en plein essor. Dans le même temps, la dotation globale de fonctionnement versée par l'État aux collectivités (région, département, ville) est à la baisse. Ce nouveau cadeau aux entreprises, ou plutôt à leurs actionnaires, représentera une perte de 10 % du budget de notre ville.

Le bon sens est de donner aux collectivités des moyens pour leur développement, leur investissement, le service public, la solidarité. Mais les choix aujourd'hui sont de protéger la finance au détriment des Hommes. À Achères, et heureusement dans bien d'autres lieux, nous faisons le choix de l'HUMAIN. Ensemble nous pouvons beaucoup ! Vous pouvez compter sur moi.

Alain Outreman

O

T

I

D

E

Directeur de publication : Alain Outreman
Rédaction : M. Delbos, M. Yarenne, M. Nhari
Maquette : N. Hibirot, M. Nhari
Photos : M. Yarenne, M. Delbos, M. Nhari
Imprimerie LNI - Tirage : 8 500 exemplaires



w Une nouvelle énergie pour Achères

Tribune non parvenue au moment de la mise sous presse.

w Continuons ensemble Pour le maintien de la CAFY à Achères

Les menaces sur les services publics ne datent pas d'hier. Mais les attaques à l'encontre de l'école, de la Poste, de l'hôpital, des tribunaux, des transports... et même de la Police nationale, se multiplient sous la présidence de N. Sarkozy. Au nom de la privatisation du droit à l'énergie, les tarifs de l'électricité et du gaz flambent et pour les salariés du service public, le non remplacement d'un poste de fonctionnaire sur deux à l'occasion des départs en retraite, s'ajoute à la remise en cause des statuts et les transferts vers le privé ou les collectivités territoriales. Attachés au service public pour les principes qui le régissent - égalité de traitement, solidarité avec garantie de cohésion sociale et territoriale, efficacité, transparence et qualité - nous nous opposons à la disparition progressive des services de proximité, indispensables aux besoins des Achérois.

Le 15 janvier dernier, la Caisse d'Allocations Familiales annonçait la suspension provisoire de ses permanences au sein du Point d'Accès au Droit (PAD) d'Achères, prétextant des retards importants dans le traitement des dossiers et la mise en place du « Revenu de Solidarité Active » (RSA) en remplacement du Revenu Minimum d'Insertion (RMI). Cette décision, présentée comme provisoire, suscite des inquiétudes légitimes quant à la pérennité des permanences étant donné que la CAF évoque le souhait de se recentrer sur ses antennes de proximité : celle d'Achères étant Conflans-Sainte-Honorine.

Une telle suppression s'oppose globalement à la politique sociale souhaitée sur la commune, à savoir : la pérennité de cette permanence sur la commune, le travail en partenariat avec le Point d'Accès au Droit, l'accueil d'allocataires en nombre croissant et pour lesquels cette prestation constitue une des principales ressources, le respect du contrat urbain de cohésion sociale signé avec l'État et dans lequel une partie de son territoire a été classé en zone urbaine sensible et la nécessité d'expliquer la mise en place du RSA auprès du public concerné, etc...

Dans un contexte de crise et d'aggravation des difficultés, notre pays a besoin d'étendre les solidarités par plus de service public de proximité. La majorité municipale est pleinement engagée dans cette démarche et vous appelle à la soutenir lors des prochaines initiatives publiques auxquelles vous serez conviés.

Pour la majorité municipale

w Un nouvel avenir pour Achères

Impôts-pouvoir d'achat : halte au double discours ! Agissons ensemble

Il y a à peine deux ans, Nicolas Sarkozy faisait campagne sur la réduction d'impôts pour les plus aisés avec son bouclier fiscal et sur la hausse du pouvoir d'achat pour les salariés et les retraités. Aujourd'hui tel un joueur de bonneteau, le président parle et parle encore pour embrouiller les esprits. Mais le compte n'y est pas ! OUI les plus riches ont empoché leurs chèques mais NON les français dans leur immense majorité n'ont rien vu pour leur pouvoir d'achat.

Pour se justifier, le président réécrit l'histoire en disant que sa campagne consistait en fait à réhabiliter la valeur travail. Une explication creuse tant le chômage repart à la hausse et une excuse toute trouvée : la crise ! En réalité, même si la crise est mondiale, il faut bien dénoncer l'échec de cette politique qui n'a rien su anticiper et en changer d'urgence.

Le programme socialiste de contre-relance propose des mesures concrètes et immédiates pour la consommation : aide directe de 500 euros pour les plus modestes, baisse d'un point de la TVA, création de 100 000 emplois aidés, augmentation du SMIC de 3%, protection des salariés. En même temps, un ambitieux programme d'investissement pour aider les entreprises à passer le cap et préparer l'avenir. Au total 50 milliards d'euros injectés pour soutenir l'économie, financés notamment par l'abandon du paquet fiscal qui coûte 10 à 15 milliards par an. Le ras-le-bol des français est manifeste, nous le partageons. La parole présidentielle n'est plus crédible, il est urgent d'agir dans le cadre républicain avant que ne se déversent dans les rues et sur les routes de France les « raisins de la colère », comme l'écrivait Steinbeck. Les manifestations du 29 janvier se sont passées dans le calme et la dignité. Il faut que la journée du 19 mars soit aussi réussie mais que l'intensité sociale monte d'un cran pour qu'enfin votre voix soit entendue. Agissons ensemble !

Daniel LATTANZIO et Cécile CLERMONT, conseillers municipaux PS.

Souvenir UN ÉRABLE POUR LILIANE



maintenant près de 5 mois, celle qui fut d'abord secrétaire de la section tennis avant d'en devenir la présidente en 2006 (réélue en juin 2008) aura grandement contribué à la promotion de cette pratique sportive qu'elle et son mari aimaient tant. En baptisant un court de tennis à son nom, les responsables du Cloca ont tenu à honorer la capitaine de l'équipe féminine et la bénévole dévouée autant aux jeunes de l'école de tennis qu'aux plus grands. Elle était également une personnalité active du Téléthon. Achéroise depuis plus de 40 ans, elle s'était impliquée dans la vie locale comme secrétaire du conseil de quartier du Chêne-Feuille. Un voyage au Canada lui avait fait découvrir les immenses forêts d'érables qui roussissent en automne. Clin d'œil des ses proches et amis, c'est un érable, symbole d'exigence et de volonté, qui a été planté à sa mémoire en lisière des terrains de football.

Après la cérémonie, un tournoi interne homologué portant le nom de la défunte a eu lieu.

Résultats du tournoi Liliane-Favreau : Christelle Leclerc-Alexandre et Wilfrid Schwartz. †

Samedi 24 janvier, le maire, accompagné de plusieurs élus, les responsables du Cloca, ainsi que proches et amis se sont retrouvés au complexe sportif Georges-Bourgoin pour rendre un dernier hommage à Liliane Favreau

en donnant son nom à un court de tennis et en plantant un arbre à sa mémoire.

Pilier du Cloca pendant plus de 20 ans, Liliane Favreau a laissé un souvenir vivace au sein du club achérois. Disparue brutalement il y a

Disparition ADIEU GERVILLE !

Personnalité marquante de la vie achéroise, Gerville Gracchus nous a quittés brusquement à 64 ans, emporté par une maladie cardiaque. Originaire de la Guadeloupe, il était achérois à part entière, fortement impliqué dans le milieu associatif. Il avait créé "Soleil des Îles" en 1990 tout en restant secrétaire de l'association dès le début. Connus de tous les adhérents, les plus jeunes le surnommaient affectueusement "Papy". Très attaché au sport et au football en particulier, Gerville avait été l'initiateur de la section foot de Soleil des Îles. Il faisait également partie du comité d'administration de l'ALC. On lui doit les thés dansants qui connaissent un beau succès auprès des Achérois. Il était aussi secrétaire de l'OMS (2000-2005)

sous les présidences de Claude Rouffy et Jean-Claude Trubert et, à ce titre, il était un acteur important du Téléthon. Dernièrement encore, il avait été une des chevilles ouvrières de ce rendez-vous caritatif annuel. Réservé et discret, ce retraité de France Telecom était un peu dans l'ombre de son épouse, longtemps conseillère municipale, mais il savait faire entendre son avis quand il le fallait et était toujours présent quand on avait besoin de lui. Proches et amis lui ont rendu un



dernier hommage religieux à l'église d'Achères le vendredi 6 février dernier. Son corps a été incinéré le lendemain. †

**Liaison souterraine
REPRISE
DES TRAVAUX**

Par lettre du 17 avril 2008, les riverains ont été informés du commencement des travaux de la future liaison souterraine à un circuit 225 kV Nanterre-Nourottes. Les travaux de génie-civil et de déroulage des câbles étaient initialement prévus d'être achevés dans le courant de l'automne 2008. Cependant, des contraintes techniques au niveau des passages en sous-œuvre des voies SNCF ont perturbé le planning et ont imposé un arrêt de chantier.

À compter du 15 janvier 2009, les travaux de forages ont repris pour un achèvement planifié, hors aléas, au 6 mars 2009. Ainsi fin mai 2009, les derniers travaux de remise en état dans l'ensemble de la coulée verte seront terminés.

Conscient des désagréments qui accompagnent ce type de chantier pour les riverains, RTE va poursuivre ses efforts de réduction de la gêne pour l'environnement. Pour cela, le gestionnaire de transport d'électricité va s'attacher à organiser cette fin de chantier pour minimiser les nuisances sonores, et à maintenir le site propre et en sécurité, exigeant des entreprises prestataires une vigilance particulière.

Messieurs Lissovets (06 60 71 47 39), représentant de RTE présent en permanence sur le chantier, et Kuzzay (06 03 03 06 32), chef de projet, sont à votre disposition. N'hésitez pas à les contacter pour leur faire part de vos suggestions,

Achères Ville

LA PREMIÈRE GARE ÉCOLO



La gare HQE d'Achères Ville c'est : 64 % d'énergie consommée en moins par rapport à la gare actuelle, 84 % d'émission de gaz à effet de serre en moins, soit l'équivalent de 90 000 kms en voiture (2,2 fois le tour de la terre !), 59 % d'eau consommée en moins, 25% de l'énergie consommée par la gare produite par 175 m² de membrane photovoltaïque.

Les travaux de la première gare haute qualité environnementale de France viennent d'être lancés... Vendredi 30 janvier, Jean-Paul Huchon, président de la Région Île-de-France et président du STIF, Jean-Pierre Farandou, directeur de Transilien, Bernard Chaineaux, directeur régional de Réseau ferré de France, et Alain Outreman, maire d'Achères, ont procédé à la pose de la 1^{ère} pierre de la nouvelle gare d'Achères Ville.

À l'occasion de la rénovation et de la mise en accessibilité de la gare, la Région et la SNCF ont décidé d'y mener une opération pilote qui servira de modèle aux constructions de gares de demain. La future gare, dont les travaux s'achèveront avant la fin de l'année, sera un laboratoire

de la "gare écologique" avec des innovations technologiques mises en œuvre pour la 1^{ère} fois par la SNCF. En effet, le projet est particulièrement innovant en terme d'énergies renouvelables, avec l'installation d'une mini-centrale solaire sur le toit du bâtiment principal et la mise en place de procédés d'isolation et de régulation de la consommation énergétiques novateurs (voir notre article du BM 187 de décembre 2008)

Le chantier ne gênera pas le fonctionnement de l'établissement et les quelque 7000 usagers quotidiens du RER A et de la ligne L accéderont normalement aux quais. Les travaux, d'un montant de 3,2 millions d'euros, sont financés à 57% par le Conseil régional d'Île-de-France, 40% par la SNCF et 3% par RFF. « La nouvelle gare va s'intégrer dans un nouveau quartier composé de plusieurs centaines de logements ainsi que d'un pôle tertiaire qui devrait créer 3 000 emplois, a déclaré Alain Outreman. Comme ce nouvel espace économique s'appellera Petite Arche, nous avons demandé à la SNCF de rebaptiser la gare Achères-Petite Arche. » En conclusion, le premier magistrat a évoqué les incidents qui perturbent régulièrement la ligne et leurs répercussions sur les milliers de voyageurs qui la fréquentent quotidiennement. t

**Véolia Ligne 5
DES BUS SUPPLÉMENTAIRES**

Depuis le début du mois de février, Veolia Transport (CSO) a renforcé l'offre de la ligne 5 (Conflans-Ste-Honorine/St-Germain-en-Laye via Achères et Poissy). Ainsi le week-end, des bus sont disponibles toutes les 30 mn de 6h à 20h les samedis et toutes les heures de 8 h à 20 h les dimanches.

En semaine, des départs supplémentaires sont programmés en journée à la gare de Conflans Romagné ainsi qu'un départ de plus le soir à 21 h 35. De même de nouveaux départs en journée ont lieu à la gare de Saint-Germain-en-Laye ainsi qu'un départ de plus le soir à 21 h.

Visite de la ville

POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES PROBLÈMES



Cette première visite officielle de Yannick Imbert avec Alain Outreman et les responsables achérois aura permis au sous-préfet de mieux appréhender divers aspects des problèmes inhérents à la commune.

Lundi 26 janvier, Alain Outreman, le maire de la commune, entouré de la 1^{ère} adjointe, Rachel Derouault, et de plusieurs chefs de service, a reçu Yannick Imbert, le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye, et Denis Trinquesse, directeur du service territorial d'aménagement de Versailles-Saint-Germain au sein de la DDEA 78. Objectif de cette visite : présenter aux représentants de l'État les principales problématiques en rapport avec les projets de développement et d'aménagement de la ville en cours et à venir. Avant de procéder à la visite guidée de la ville, élus et responsables achérois ont expliqué et détaillé, cartes à l'appui, les difficultés et contraintes rencontrées sur différents programmes d'aménagements planifiés par la municipalité ou imposés par des instances supérieures. À l'heure où Achères connaît un développement important, tant du point de vue économique qu'en terme de logements, des problématiques se font jour qui conditionnent certains fu-

turs projets.

Parmi les sujets évoqués au cours de la matinée : PGA (plan global d'aménagement), SCU (schéma de cohérence urbaine), CUCS (contrat urbain de cohésion sociale), ANRU (agence nationale pour la rénovation urbaine), aménagement de la plaine, Petite Arche, Maison de l'Emploi, RD 30, A 104, pollution, prévention (fipd fonds interministériel de prévention de la délinquance), renforcement du poste de police, etc.

Les participants ont ensuite pris un car pour parcourir le territoire de la commune et se rendre compte de visu des sujets abordés précédemment. À l'issue de cette visite commentée, la discussion s'est poursuivie autour d'un déjeuner servi à Henri-Wallon. Cette matinée de travail aura permis aux élus et responsables achérois de faire découvrir leur ville et de nouer un dialogue direct avec le nouveau sous-préfet dans une ambiance franche et conviviale. t



Services techniques **RUDE HIVER**

Si le coût des deux récents passages neigeux ne peut encore être établi précisément, le service Domaine public nous communique des éléments permettant néanmoins de dresser un premier constat.

D'abord un coup de chapeau à la vingtaine d'agents communaux qui ont été requis du 5 au 8 janvier puis les 2 et 3 février. Les tournées de salage ont débuté dans les nuits du dimanche au lundi, à minuit le 5 janvier et à 4 h le 2 février. Soixante tonnes de sel ont été répandues. Le froid prolongé lors du premier épisode a aussi nécessité l'utilisation massive de sable et le recours à une entreprise pour opérer rapidement sur des espaces où la fonte naturelle suffit habituellement à régler le problème. Le coût de cette intervention, hommes et matériels, atteint 8 400 €. Les effets du gel cumulés à ceux du sel ont généré une dégradation importante des revêtements. Une première campagne de résorption des nids-de-poule par l'entreprise est en cours pour un montant de 24 500 € (allée des Bruyères, rues César-Franck, Maxilien-Robespierre, Pierre-Sémard, Lénine, Jubilé...). Cette campagne est à peine achevée qu'une nouvelle doit être réalisée pour un montant estimé à environ 30 000 €, rues de Seine, Jean-Rostand, Jean-Jaurès, Jean XXIII, pour ne citer que les Jean... Ces travaux représentent plus d'un tiers du budget de fonctionnement du service. Ils interviennent en complément des interventions d'urgence réalisées par la régie municipale. t

Nouveaux commerces

FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Vous venez d'ouvrir un nouveau commerce ou une société à Achères ? N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie afin de figurer dans le nouveau guide municipal en cours d'élaboration.

Contact : Mairie d'Achères, 2, rue Deschamps-Guérin.
Tél. 01 39 79 64 00.

› Nouveaux commerces

• **Rami Coiffure**, un nouveau salon mixte a ouvert ses portes avenue Paquet, à une centaine de mètres de la Poste. Le slogan de l'établissement "La coiffure à petits prix près de chez vous" n'est pas usurpé : Brahim, le propriétaire des lieux, propose des coupes (classiques ou dégradées) à tarifs très doux : shampoing + coupe + brushing à 8 € pour les enfants de moins de 10 ans, 9 € pour les hommes, 15 € (cheveux courts) ou 20 € (cheveux longs) pour les femmes.



Ouvert 7/7 jours de 9 h 30 à 20 h.
Rami Coiffure 17, avenue Paquet.
Tél. 06 13 18 20 42.

• **Lina Lunch** a ouvert depuis le 12 janvier en centre-ville. Spécialisé dans la restauration rapide, l'établissement propose tajines, poulet rôti, sandwiches variés, à déguster sur place ou à emporter. Ouvert de 11 h 45 à 22 h en semaine, de 11 h 45 à 23 h vendredi et samedi, de 15 h à 22 h le dimanche.



Lina Lunch 40, avenue de Stalingrad 78260 Achères.
Tél. 01 39 11 62 15.

• **Taj Mahal**, restaurant indien est ouvert depuis le 2 février. Le chef cuisinier indien propose une carte de plats typiques (entrées végétariennes, entrées viandes, pains indiens, plats au poulet, agneau et poissons et végétariens, biryanis), deux menus à 14,90 € et 20,90 € ainsi que des plats à emporter. L'établissement est doté d'un parking privé gratuit. Ouvert du lundi au samedi de 12 h à 14 h 30 et de 19 h 30 à 23 h. Fermé le diman-



che.
Taj Mahal 1, avenue des Droits de l'Homme 78260 Achères.
Tél. 01 39 11 50 50.

• **Viveco épicerie** est ouverte depuis le 1^{er} février. Dans le quartier du Chêne-Feuillu, l'ancien Casino fermé depuis de longs mois a fait place à une épicerie supérette gérée par Aziz Bouknana. Ouverture de 8 h à 20 h 30 tous les jours (pen-



dant les premiers mois).
Supérette Viveco, Place du 14-Juillet 78260 Achères.

• **Auto-école du Chêne-Feuillu**, reprise en novembre 2008 par Sébastien Deloume qui compte 11 ans

de moniteur à son actif. Après un lifting extérieur consécutif au changement de propriétaire, l'auto-école propose maintenant les permis A (moto) et B et le BSR (brevet de sécurité routière dès 14 ans), la conduite accompagnée (dès 16 ans), le perfectionnement et les cours de code. Elle dispose également d'une piste



de moto privée.
Horaires : mardi, jeudi, vendredi de 17 h à 20 h, mercredi de 15 h à 20 h, samedi de 10 h à 13 h.

M. Bricolage OPÉRATION RECRUTEMENT



Le magasin de M. Bricolage en cours de réalisation sur l'Arche du Grand-Cèdre fournira une bonne vingtaine d'emplois. Le Service d'Aide à la Recherche d'Emploi et à la Formation de la Ville a bien sûr œuvré pour que le maximum de demandeurs achérois intéressés puissent postuler, il a dans cet esprit organisé le 10 février, une journée de sélection des candidats. Lorsque M. le Maire ouvrait cette rencontre, le responsable des ressources humaines de M. Bricolage, comme les ANPE et Missions locales de Poissy et Conflans, parties prenantes de cette opération, ont tenu à saluer la municipalité et ses services pour leur implication au profit du développement de l'emploi sur notre commune. Environ 120 personnes ont suivi la présentation de l'entreprise et des postes. A l'issue des entretiens individuels qui ont suivi, on dénombre parmi les candidats aux différents postes 60 % de moins de 25 ans et 45 % d'Achérois.

Une prochaine opération recrutement pour des emplois du B.T.P. liés aux travaux du SIAAP est déjà programmée à Boris-Vian le 16 mars.

Prévention des risques professionnels

TROPHÉES CRAMIF 2008



La remise des "Trophées Cramif 2008", organisée par la Caisse régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France, s'est tenue le jeudi 6 novembre 2008 dans le cadre du salon Expoprotection. Quinze entreprises du secteur des industries et des services ont été récompensées, réparties en 5 catégories de risque. Ces trophées distinguent des entreprises qui ont mené des actions exemplaires en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Parmi les lauréats 2008, figure le chantier naval d'Achères (construction, réparation et peinture de navires en acier) dans la catégorie chute de hauteur et la SEFO (production, traitement et distribution d'eau potable, collecte, traitement des eaux usées et des eaux pluviales, assainissement) dans la catégorie risque chimique (lutte contre la contamination au plomb).

› Un trophée pour le Chantier naval

La réalisation d'un mémoire de prévention par un contrôleur de sécurité stagiaire de la Cramif a mis en évidence la persistance de risques de chute de hauteur lors de l'accès aux ponts et aux cales des bateaux mis à sec et lors des interventions sur leurs coques extérieures. À cela

s'ajoutaient les risques liés à l'inhalation des fumées de soudage susceptibles de provoquer des maladies pulmonaires. À la suite de ce constat, la direction a impliqué l'ensemble de ses salariés dans la recherche de solutions.

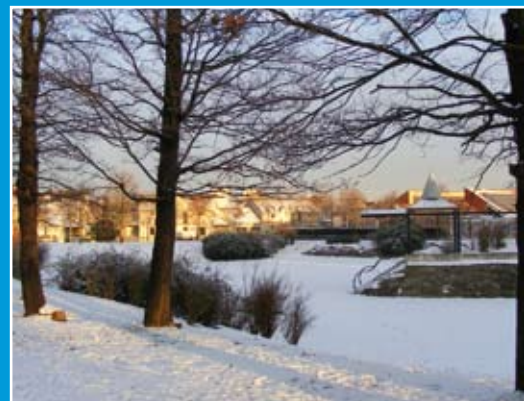
Le chantier naval conçoit et réalise des escaliers métalliques mobiles pour donner un accès sécurisé aux cales des bateaux ainsi que des garde-corps à installer en périphérie du pont. Pour les interventions en hauteur sur la coque des bateaux, il met à disposition de son personnel des échafaudages roulants.

Par ailleurs, le déversement des fûts d'huiles usagées dans un grand conteneur de stockage s'avère particulièrement pénible : une plateforme munie de garde-corps est conçue au pourtour de son orifice. Son approvisionnement par chariot élévateur limite les risques liés aux manutentions manuelles. Enfin, dans le but de supprimer toute inhalation de fumée de soudage et de poussières de ciment, l'entreprise installe des extracteurs d'air pour les milieux confinés et munit ses salariés de masques avec adduction d'air.

Dans un objectif d'amélioration continue, un animateur en prévention sera recruté en fin d'année. t

Intempéries

LES DEVOIRS DES RIVERAINS



Par temps de neige ou de gelée, les riverains sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons et sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en déneigeant celui-ci autant que possible. En l'absence de trottoir, le balayage doit se faire sur 1,40 m au droit de façade ou de la clôture.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

Par temps de gel, il est interdit de déverser sur la rue la neige ou glace provenant de l'intérieur des propriétés. Il est défendu également de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.

Ces pratiques de bon sens sont les plus efficaces pour prémunir chacun contre les risques d'accident. Un arrêté municipal formalisant ses instructions prévoit qu'à défaut de déneigement, la Ville peut y procéder aux frais des intéressés défaillants. t

ÇA SOUFFLE !

Mardi 10 février, un gros coup de vent a traversé le pays. Une fois encore, les équipes du Centre technique municipal étaient sur le qui-vive. On releva bien quelques bardages envolés sur le chantier de l'école de musique, des palissades de travaux couchées, des conteurs en balade sur les trottoirs mais au total plus de peur que de mal si l'on excepte la chute d'un arbre qui bloqua à l'aube la RD 30 à hauteur de la Ballastière. t

Réussite éducative

RENCONTRE AVEC LA JOIE D'APPRENDRE



Au départ, Béatrice Bastiani était prof d'anglais. Un séjour en Chine de trois années lui offrit l'opportunité d'enseigner le français en tant que langue étrangère. L'exercice lui procura tant de satisfaction qu'à son retour en France, plus question de ressortir les listes de verbes irréguliers ! Elle renoue avec l'enseignement du français auprès de résidents étrangers pour le Greta à la Maison Marcel-Pagnol d'Achères et la CPF de Chanteloup. Les subventions versées à cette dernière structure périclitant, l'activité de Béatrice est suspendue. En juin 2007, Vincent Lardy, responsable du dispositif achérois de la Réussite éducative, lui propose de prendre en charge des jeunes et des enfants dans le cadre de l'opération "Visa pour la rentrée". Il s'agit, durant les mois de juillet et août, de redonner des bases à des élèves qui, au moins dans certaines matières, n'ont pas

tout à fait le niveau. Ils suivront ainsi plus aisément les cours qui leur seront donnés dans l'année scolaire à venir. Beaucoup de jeunes font un blocage à l'écrit, pour eux, Béatrice imagine une multitude de techniques s'appuyant sur le jeu. Toujours à la recherche du moindre morceau de carton, elle fabrique ainsi des grilles de loto ou des puzzles de lettres, de mots, de phrases. « Reconstituer une phrase en partant à la recherche d'éléments déjà écrits et en les déposant aux bons emplacements, cela permet de construire un texte en s'amusant sans passer par le crayon... » Elle a même confectionné des paquets de cartes du jeu des 7 familles pour apprendre les conjugaisons : « Dans la famille avoir au passé simple, je demande le tu ! ». La rentrée venue, pédagogue dans l'âme, elle a bien évidemment continué à prodiguer son gai savoir.

› Les enfants, les jeunes et les parents

Voici un an, Vincent lui a demandé de mettre en œuvre des Ateliers de Savoirs Sociaux Linguistiques pour les parents souhaitant maîtriser mieux le français. Lorsque l'enfant joue le rôle

du traducteur des courriers scolaires ou administratifs dans la famille, les parents ne sont pas forcément les mieux informés des difficultés qu'il peut rencontrer. En douze mois, une quarantaine de femmes et trois hommes ont gratuitement suivi ces ateliers. Elles ont découvert l'activité sur le conseil d'une connaissance, d'un travailleur social ou par la mairie. Si elles y ont pris goût, les méthodes participatives de Béatrice y sont assurément pour beaucoup. Ce mardi après-midi-là une ribambelle de « mots en ye » - entendez se terminant en 'il' ou en 'ille' tels qu'œil, travail ou grenouille - se partageaient le tableau blanc de la grande salle de la maison Jules-Verne. Une des femmes choisit un des mots et les autres par leurs questions doivent le deviner. Cette fois c'est un animal qui vit dans la forêt... « Un chevreuil ! » Rires de la salle, « mais non, il grimpe aux arbres ! C'est l'écureuil. » L'évidente bonne humeur ambiante permet à chacun de participer, d'apporter quelque chose au groupe, bref de partager malgré les différences, de s'enrichir des diversités. Pas moins de sept contrées distinctes - Algérie, Chine, Macédoine, Maroc, Portugal, Sénégal, Turquie - s'expriment par les langues des douze femmes réunies. Le Congo, l'Espagne, Haïti, le Mali et la Pologne sont aussi représentés lors d'autres séances. « La capacité d'apprendre des

humains quels que soient leur condition, leur âge, leur culture d'origine ne cesse de



Réussite éducative

Aide aux devoirs et Atelier des Savoirs Sociaux Linguistique, avenue Maurice-Thorez. Contact : Farida Kheloui, 06 30 01 93 45.

Prévention santé

LA MÉMOIRE ET LE SOMMEIL DES SENIORS



photo). Elle a réuni plus de quarante anciens achérois. La deuxième, programmée en juin, abordera la question du sommeil. Ces conférences, animées par des gériatres, des psychologues, des ergothérapeutes visent à créer des espaces d'échanges et de réflexion autour de la santé des seniors. À l'issue de chaque séance des documents d'information sont remis aux participants.

w Ateliers

Un atelier d'entretien de la mémoire animé par un gériatre, un psychologue et un ergothérapeute sera mis en place. 10 séances seront proposées, elles aborderont différentes techniques pour stimuler et prendre soin de sa mémoire et de son cerveau. Cet atelier peut accueillir environ 10 à 12 retraités achérois. Une attention particulière sera faite aux personnes âgées habitants dans les quartiers prioritaires. Ce premier atelier débutera en mars 2009 en fonction du nombre d'inscrits. **t**

En lien avec la chargée de mission de Santé, le CCAS propose des actions de prévention. L'ensemble de ce projet est inscrit dans le cadre de l'Atelier Santé Ville d'Achères labellisé en 2004.

w Conférences santé

Une enquête locale menée auprès des personnes âgées, a mis en avant deux sujets de préoccupation : la mémoire et le sommeil.

Deux conférences ont donc été organisées en 2009 pour répondre à cette attente.

La première, sur la mémoire, a eu lieu le 9 février, au foyer-logement (notre

Renseignements

s'adresser au CCAS, Mme Bruneau ou Mme Fuentes, 01 39 79 64 00 ou au Foyer-Logement, Mme Flora, 01 39 11 35



Comment mettre toutes ses chances de son côté lors d'un entretien d'embauche ? À cette question la Ville par l'entremise de son Service d'Aide à la Recherche d'Emplois et à la Formation (SAREF) tente d'apporter des réponses en proposant des journées de préparation à l'entretien d'embauche. Les trois sessions animées par le Théâtre du Chaos spécialisé dans les techniques de communication, les simulations d'entretiens, et autres jeux de rôles ont permis à 20 demandeurs d'emplois achérois de bénéficier de cette utile formation. **t**

PMI

PARENTS, 100 QUESTIONS À POSER

La Protection maternelle et infantile (PMI) organise des moments d'échanges entre futurs/nouveaux parents et l'équipe de la PMI (1 sage-femme, 2 puéricultrices, 1 auxiliaire de puériculture) où sont abordées les questions concernant la grossesse, l'accouchement, l'alimentation, les modes de garde... Les réunions mensuelles se déroulent à la PMI, 11 bis, rue aux Moutons à Achères.

Prochaine date : le 23 mars 2009.
Inscriptions au 01 39 22 03 02.

Champs-de-Villars

UNE CHAUFFERIE AUX COULEURS DE LA VILLE



inaugurée le 16 novembre 2007, la chaufferie bois du quartier Champs-de-Villars devait être définitivement "terminée" avec la réalisation d'une fresque murale comme le souhaitait le Foyer pour Tous, maître d'ouvrage de l'équipement. Cela va être chose faite prochainement - avant la fin juin 2009 - grâce à la convention signée par le bailleur, la mairie et l'association Lezart. Cette création murale sera réalisée d'après les idées et propositions des habitants sur la thématique de la ville d'Achères et du chauffage au bois.

› Une grande fresque

Ainsi, un mur de 28 x 6 m va être peint par des artistes du collectif, spécialisés dans ce type de décoration urbaine. La participation des riverains et des Achérois est sollicitée : ils auront jusqu'au 2 avril pour soumettre leurs suggestions et propositions sous la forme qui leur convient tels que croquis, dessin, photo, collage, texte, poème, etc. Il sera aussi possible de s'exprimer de vive voix lors du rendez-vous public du 17 mars à la maison de quartier Jules-Verne : les souhaits et remarques de chacun y seront pris en compte.

La réalisation de cette fresque s'inscrit également dans l'opération "Vis ta ville", une initiative qui durera tout

le mandat et dont l'objectif est de souligner l'identité achéroise grâce au concours de tous : services municipaux, acteurs locaux et habitants. Pour remettre vos propositions, déposez-les à la mairie, dans les Maisons de Quartier, au Club Franquin, au Bateau Vivre, à la résidence Pompidou, au Pad ou envoyez-les par mail avant le 2 avril 2009 à : fresquechaufferie@voila.fr t

Espace Cyb'Info ACCUEIL DU 1000^e INSCRIT



Yanis, 17 ans : le 1000^e usager.

Les responsables de la Cyber-base ont tenu à marquer l'inscription du millième usager à la cyber-base. Le projet était d'accueillir cet utilisateur par un certificat du 1000^{ème} inscrit et de lui remettre une clé usb de 1 Go équipée de la suite logicielle "Cyb'Key" développée dans le cadre de l'aide au retour à l'emploi. Cette suite, mise en œuvre par l'équipe d'animation, contient une série de logiciels et de services conçus et adaptés aux demandeurs d'emploi, un bureau portable avec leurs documents disponibles. t

Agenda du projet

- **Février/Mars** › Campagne d'information, collecte des propositions des habitants. Diffusion de tracts/questionnaire (boîtes à lettres du quartier Champs-de-Villars, dépôts dans les structures municipales).
- **Mardi 17 mars** › Réunion publique d'information à 19 h à la maison de quartier Jules-Verne : Présentation du projet, de l'association Lezart. Echanges avec les participants.
- **Jeu-di 2 avril** › Rendu des idées et suggestions de fresque (dessins, photos, collages, textes, etc.)
- **Vendredi 10 avril** › Première proposition d'esquisse au comité de pilotage.
- **Du 11 au 26 avril (vacances de Pâques)** › Sensibilisation aux arts plastiques avec la mise en place de 2 ateliers d'expression sur toile : l'un pour les enfants de 6-12 ans à la peinture acrylique, l'autre pour les jeunes et adultes à la bombe de peinture. Durée : 5 demi-journées. 2 séances seront consacrées à la réalisation des esquisses de la fresque.
- **Du 11 au 15 mai** › Seconde proposition au comité de pilotage : sélection d'une esquisse (choix entre 2 ébauches).
- **Du 18 au 24 mai** › Début des travaux de préparation du mur (Pendant la réalisation de la fresque l'arrêt de bus sera déplacé).
- **Du 25 mai au 4 juin** › Mise en place de la fresque (report de l'esquisse retenue).
- **Vendredi 5 juin** › Vernissage de la fresque. Exposition rétrospective des différentes esquisses et travaux faits par les jeunes durant les ateliers d'expression. Diffusion du film retraçant le projet, de la réunion publique au coup de pinceau final.



**SÉJOURS
PRINTEMPS
2009**



LOISIRS vacances

POUR TOUS



COLO PASSION • 4/7 ans

Courcelles-sur-Aujon (Haute-Marne)

› Situation

trois heures de Paris, près de Chaumont, les enfants sont accueillis dans une propriété du 19^e siècle. Au milieu des rivières et des forêts, Courcelle-sur-Aujon est un village très calme qui se prête à l'accueil des plus petits. Chambres de 4 à 8 lits, plusieurs espaces aménagés (ludothèque, bibliothèque, salles d'activités). Un grand parc permet aux enfants de jouer en toute sécurité.

› Programme

Tout est fait pour que les enfants vivent à leur rythme. Des espaces aménagés sont proposés aux participants de leur lever à leur coucher. Atelier cirque et expression (jonglerie, acrobatie, fil de funambule et jeu clownesque), activités manuelles (bricolage, poterie, peinture, bois...), grands jeux en extérieur et balades, petites veillées.

Du 19 au 25 avril › PAF : de 67 à 380 € (selon quotient)

DOUCE BALADE • 6/10 ans

Dieulefit (Drôme)

› Situation

Au cœur de la Drôme provençale, le centre est situé en pleine nature dans une région à la stimulation des sens. Le centre est doté de salles d'activités, d'une bibliothèque d'une salle multimédia. Hébergement en chambres de 3 ou 4 lits.

› Programme

Équitation (2 séances), accro branche, balades en calèche, visites d'une ferme pédagogique et d'une fabrique de nougat à Montélimar, réalisation de poteries, grands jeux et veillées à thèmes.

Du 11 au 17 avril › PAF : de 78 à 442 € (selon quotient)

gUD'BAFARI • 8/11 ans

Leucate-La-Franqui (Aude)

› Situation

Entre Narbonne et Perpignan, le hameau de La Franqui est un village bordé d'une plage de 13 kilomètres. Le centre des Coussoules dispose de chambre de 6 ou 7 lits. Les repas sont pris au restaurant ou en terrasse.

› Programme

La réserve africaine de Sigean (parc animalier de 3800 animaux sur 300 hectares) sera le cadre des vacances. Les enfants seront aux premières loges pour observer des espèces de la brousse africaine (antilopes, lions, éléphants...). Approche et soins quotidiens aux animaux (frissons garantis au moment du repas des crocodiles !). Sensibilisation à la faune sauvage et à la conservation des espèces en voie de disparition.

En complément, plage, diverses animations, cerf-volant sportif, veillées à thèmes.

Du 11 au 18 avril

› PAF : de 79 à 450 € (selon quotient)



char à voile • 8/13 ans

Saint-Jean de Monts (Vendée)

› Situation

Le centre disposant d'un parc est situé dans la pinède et à 800 mètres cheminement piéton. Les bâtiments de plain-pied proposent des chambres lavabo.

› Programme

Stage d'initiation ou de perfectionnement au char à voile, le contenu des séances sera adapté aux enfants. Découverte de l'arrière-pays vendéen en VTT, jeux de plage. Activités manuelles, grands jeux et veillées.

Du 19 au 26 avril › PAF : de 72 à 408 € (selon quotient)



de la plage avec un
avec douche et



ski et équitation • 9/12 ans

Combloux (Haute-Savoie)

13/16 ans

› Situation

Le séjour se déroule à Combloux dans le hameau de La Combaz au cœur du pays du Mont-Blanc. Le centre situé à 1000 mètres d'altitude offre des conditions d'hébergement très agréables.

› Programme

Les participants profiteront des plaisirs de la montagne au printemps. Découverte du domaine skiable de Megève, Côte 2000 et de Contamines selon les conditions météo. Équitation : reprise en carrière et promenades sur les sentiers en demi-journées. Animations et activités après-ski, grands jeux, veillées.

Du 18 au 25 avril › PAF : de 75 à 425 € (selon quotient)

Week-end à LONDRES •

+ 18 ans et adultes

Envie de parfaire son accent "so british" en sirotant "a cup of tea", d'une virée shopping ou d'une photo avec un garde à Buckingham Palace ? La capitale anglaise peut permettre toutes les extravagances, sa richesse culturelle et sa diversité ethnique assurent un dépaysement total.

Hébergement en chambre double (hotel 1*).

Transport : car + Ferry

Du 15 au 18 mai

Départ de Paris : vendredi 15 mai à 23 h

Retour à Paris : lundi 18 mai à 6 h 30

› PAF : 75 €



LES BAUX DE PROVENCE

(Bouches du Rhône) • Séjour familial

Au cœur des Alpilles, entre Arles et Saint-Rémy-de-Provence, Les Baux de Provence, classé et labellisé « un des plus beaux villages de France » domine des paysages exceptionnels et possède un patrimoine historique unique.

› Cadre de vie

La résidence « Le domaine de Bourgeac » à l'architecture provençale, est située au Paradou au pied du village des Baux-de-Provence. Commerces à 300 mètres.
À la résidence : boulodrome, aire de jeux pour enfants.

› **Appartement 4 personnes** : séjour avec un canapé-lit double, chambre avec 1 lit double. Kitchenette équipée (four, micro-ondes/grill, lave-vaisselle) et sanitaires complets, TV.

PAF : de 46,5 à 263,5 € (selon quotient)

› **Appartement 6 personnes** : séjour avec un canapé-lit double, chambre avec 1 lit double. Chambre avec 2 lits simples. Kitchenette équipée (four, micro-ondes/grill, lave-vaisselle) et sanitaires complets, TV.

› **PAF : de 51 à 289 € (selon quotient)**

Du samedi 11 au samedi 18 avril

SAINT-BRIAC

(Ille et Vilaine) • Séjour familial

Sur la côte d'Emeraude à proximité de Dinard et à 17 kilomètres de Saint-Malo, Saint-Briac-sur-Mer est un petit port breton où vous pourrez vivre au rythme du village dans un cadre typique.

› Cadre de vie

La résidence « Ker Maël » est située à 80 mètres de la mer (rue à traverser pour accéder à une plage de sable fin).

Inclus à la résidence : piscine intérieure chauffée, piscine extérieure (ouverte à Pâques selon météo). Salon avec cheminée, billard, sauna, salle de gymnastique.

Avec participation : location de TV, service petit-déjeuner.

› **Appartement 5 personnes** : séjour avec 1 canapé-lit gigogne, chambre avec 1 lit double, cabine avec 1 lit simple. Kitchenette équipée (micro-ondes, lave-vaisselle), salle de bains avec wc., prise TV satellite.

Du Samedi 18 au Samedi 25 avril › PAF : de 61 à 348 € (selon quotient)



Inscriptions (à partir du 2 mars)

inscriptions s'effectuent par ordre d'arrivée au service Enfance/Jeunesse, aux jours et horaires suivants :

- Lundi de 13 h 30 à 17 h 30, mardi de 14 h à 18 h 30, mercredi de 8 h 30 à 11 h 30.

Règlement

Les frais de séjour sont à régler le jour de l'inscription après le calcul de votre quotient familial, par chèque ou espèces, en une seule fois ou sous forme de prélèvements.

› Calcul du quotient familial

Documents photocopiés à fournir : Avis d'imposition 2007 ou 3 derniers bulletins de salaire ou relevé RMI ou relevé ASSEDIC • Relevé d'allocations familiales ou relevé bancaire sur lequel figure le versement mensuel • Dernière quittance de loyer (locataires) • Taxe d'habitation (propriétaires) • Livret de famille.

› Renseignements

- Corine Dick : 01 39 79 63 05 (Loisirs/Vacances) - Annie Maillard : 01 39 79 64 35 (Accueil, inscriptions).

Antoine-Siméon-Gabriel Coffinières ACHÉROIS, MAIRE ET AVOCAT (1/2)



M. Coffinières, spécialiste des grands procès politiques sous la Restauration (1820-1823).

En 1814, à la fin du 1^{er} Empire, un avocat de Paris âgé de 38 ans, Antoine-Siméon-Gabriel Coffinières, décidait de s'installer à Achères, alors paroisse de 400 habitants, en devenant propriétaire de l'ancien château de Pierre

maire Jean-Baptiste Blet, A.-S.-G. Coffinières, membre du conseil municipal depuis le 18 septembre 1831, prenait sa place à la tête de la mairie pour deux décennies. Pendant cette période, il allait montrer dans ses fonctions

Cuvier de Montsoury (situé angle rues Carnots, 19-Mars et Coffinières). Ce personnage, né à Castelnaudary (Aude) le 5 janvier 1786, était un homme du Midi, un bourgeois éclairé, d'une grande réserve mais fort chaleureux.

S'investissant dès son installation dans les affaires de son nouveau village (en 1815, Mme Coffinières offre une cloche à l'église, muette depuis 20 ans), ce travailleur infatigable allait marquer à jamais de son empreinte notre commune. Le 27 mai 1832, suite à la terrible épidémie de choléra-morbus qui frappa Achères et provoqua une dizaine de décès dont celui du

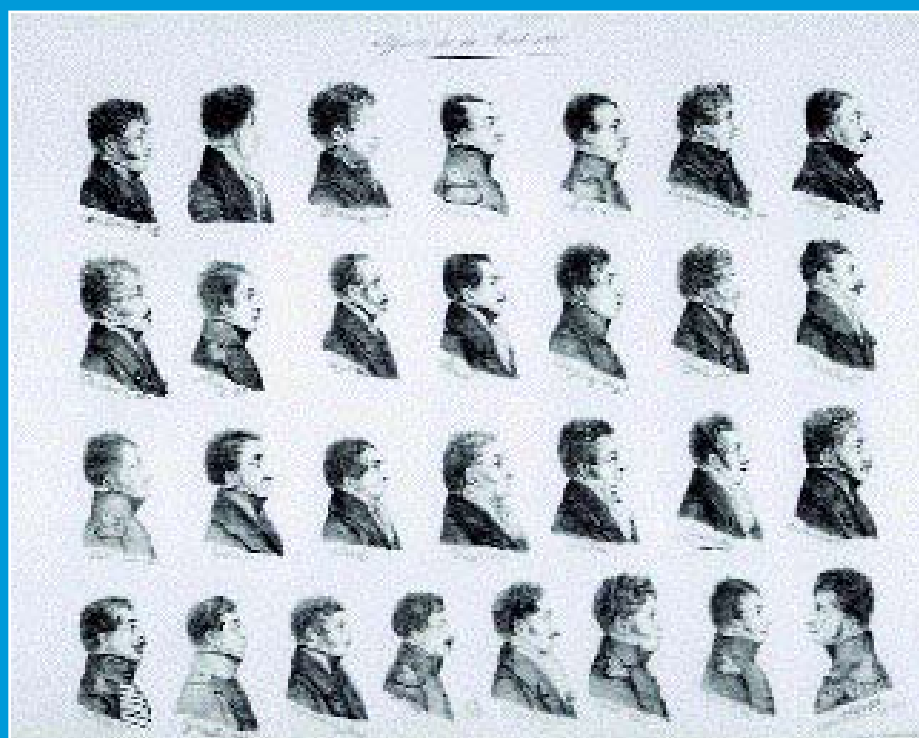
de maire autant de compétence que d'efficacité. Son projet majeur reste la construction de la digue d'Achères, ouvrage qui a mis pour toujours la plaine à l'abri du lessivage des crues de la Seine qui, fréquemment, ravageaient les cultures achéroises.

Mais auparavant, du fait de sa profession d'avocat à la Cour de Cassation et de sa notoriété, M. Coffinières avait été mêlé aux grands procès politiques des années 1820-1823, procès qui avaient alors grandement agité l'opinion publique, monopolisant régulièrement la une des journaux.

› Premier procès : la défense du Bazar français et de ses gérants, le colonel Sausetet le sieur Malient.

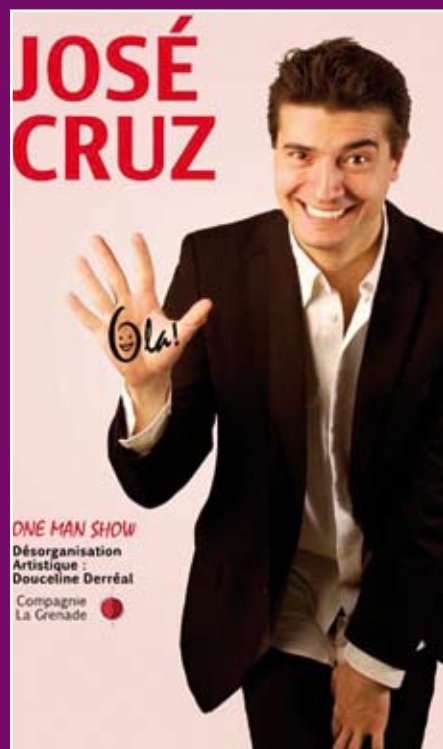
À la fin de l'été 1820, toutes les communes de France, dont Achères, s'ornèrent, sur ordre des Préfets, de centaines d'affiches annonçant « la découverte d'une machination mise en œuvre pour organiser une révolte » à Paris. Le but avoué était « de proclamer souverain quelqu'un de la famille de Bonaparte ». L'insurrection était prévue pour la nuit du 19 au 20 août. La police procéda à 138 arrestations. Les inculpés étaient dans l'immense majorité des militaires, officiers pour la plupart. Le quartier général des conjurés était un établissement parisien appelé Bazar français (11, rue Cadet) destiné à l'exposition d'objets d'art et de commerce que les artistes, fabricants et marchands voulaient exposer au public. M. Coffinières accepta la défense du Bazar français et de ses gérants bien que l'établissement, aux yeux de l'autorité policière et bien avant la découverte de la conjuration, fut signalé comme « le rendez-vous habituel d'officiers à demi-solde et de mécontents ». Le procès aboutit à une victoire retentissante car malgré les aveux de trois officiers la majorité des accusés fut acquittée, protection libérale oblige. †

Association "Pour la Mémoire d'Achères", 20, rue du 8-Mai, Porte 12 et 8, rue Deschamps-Guerin 78260 Achères.



Les inculpés du Bazar français devant la Cour des Pairs.

Compagnie La Grenade JOSÉ CRUZ SEUL EN SCÈNE



Bien connue des Achérois pour participer régulièrement aux animations municipales, dernièrement encore lors du marché de Noël du Chêne-Feuille, la com-

pagnie La Grenade poursuit son parcours artistique sur les scènes parisiennes et en tournées. Actuellement, José Cruz, le fondateur de la compagnie, se produit au théâtre de la Petite Loge à Paris dans un one-man show de son cru intitulé "Ola !" et mis en scène par Douceline Derréal. Résumé de ce spectacle original et hilarant : Il est comédien, il cherche l'amour, il regarde trop la télé et il a plein de rêves à réaliser. Un jour, c'est sûr, la vie sera belle comme au cinéma. Parce que quand on veut, on peut... toujours essayer ! Ce spectacle a reçu le 1^{er} prix du festival de Mormant 2008 "Rires en Scène... et Marne."

Contacts :
06 20 34 56 01/ 01 46 25 94 62
et nuno.jose.cruz@free.fr ;
<http://www.comoedia.org/cruz8294j71>

Théâtre La Petite Loge 2, rue La Bruyère 75009 Paris. Tél. : 01 42



Le Sax EN FAMILLE

- Samedi 28 février à 17 h
› Chansons pour enfants : "Abracadabra" de Bertrand Perrin. De 3 à 7 ans. Quand les enfants emmènent leurs parents écouter de la musique vivante !
- Samedi 14 mars à 21 h
› Théâtre : "Lettres d'amour de 0 à 10" par la Compagnie l'Artifice, d'après Suzie Morgenstern. Molière 2005 du spectacle jeune public. Tout public à partir de 8 ans. Une fable tendre et jubilatoire.
- Dimanche 29 mars à 17 h
› Théâtre et objets : "La mer en pointillés" par Boufou Théâtre. Molière 2007 du spectacle jeune public. De 3 à 7 ans. De la poésie "mécanique" contée par un personnage naïf et candide.
- Vendredi 15 mai à 20 h 30
› Marionnettes : "La ferme des animaux" par la Compagnie Pipa Sol d'après George Orwell. Tout public à partir de 6 ans. Tous les animaux sont égaux ? Non, certains sont plus égaux que d'autres !... t

Information et réservation :
01 39 11 86 21
et resa.lesax@wanadoo.fr

Exposition

LA SALLE BUSSIÈRES S'OUVRE À L'ART



erniers, Michèle Chast présentait ses e Bussières. Cette exposition était le aux rendez-vous mensuels initiés par te salle. Pour son baptême artistique, es a accueilli les œuvres de la sculpeintures son mari Michel. Après des tylisme, Michèle Chast s'adonne à la ux Beaux Arts.« Je préfère le travail sur plique l'artiste dont certaines pièces viendront des bronzes ou des résines. la femme et plus récemment le couple s modèles. Ses œuvres aux lignes vo-uses invitent presque à la caresse et ent des "Vénus" paléolithiques mais des formes plus contemporaines rap-nt Henry Moore. Depuis ses débuts en 2002, son style évolue vers une esthétisme plus épurée, tendant vers l'abstraction.

Prochaine exposition prévue les 7 et 8 mars prochains, dans le cadre

de la journée de la femme, avec le collectif de plasticiens du centre culturel (CCCA). t

Bibliothèque

RENCONTRE AVEC UN RÉVOLTÉ



Mardi 3 février, dans le cadre des rencontres littéraires « Entre ciel et terre, les écrivains à la bibliothèque », le poète marocain Abdellatif Laâbi a rencontré les lecteurs de la bibliothèque multimédia.

L'auteur est revenu sur son parcours, son œuvre, et a fait part de ses réflexions sur l'importance de la littérature. Ni la prison ni l'exil n'auront eu raison de l'esprit de révolte qui anime Abdellatif Laâbi, fervent défenseur de la liberté et du progrès social au Maroc. Le souffle qui porte son écriture n'a pas perdu son intensité, ainsi qu'en témoignent les extraits de

poèmes lus par l'écrivain au cours de la soirée, à la fois en langue française et en langue arabe. Une belle rencontre, animée par Yvon Le Men, qui s'est achevée par une complainte pour les écrivains de Gaza, des questions du public et une séance de dédicaces.

› **Prochaine rencontre littéraire jeudi 26 mars à 20 heures avec Eric Sarner, écrivain, journaliste, documentariste, artiste plasticien et poète.**

Renseignements à la bibliothèque multimédia ou au 01 39 11 22 95 et www.bibliotheque-acheres78.fr

« ENTRE CIEL ET TERRE, LA BAIE DE SOMME »



Photo : Chantal Delacroix

Exposition du 3 mars au 6 juin 2009 : Photographies de Chantal Delacroix, textes d'Yvon Le Men et Jacques Darras. Vernissage à partir de 18 heures. Jeudi 26 mars à 20 heures :

«Entre ciel et terre, les écrivains à la bibliothèque», Yvon Le Men reçoit Eric Sarner, écrivain, journaliste, documentariste, plasticien et poète.

Bibliothèque : 01 39 11 22 95.

Le Pandora

SOIRÉE BIO



Le 6 février, une soirée exceptionnelle au cinéma d'Achères a fait salle comble. Après une dégustation de produits bio offerts par la Biocoop du Mantois, premiers échanges. Un public converti attendait le début du documentaire «Nos enfants nous accuseront». La projection fut suivie d'un débat animé par Joël Carpier, secrétaire des Amis de l'Huma et animateur du comité des Yvelines, et Edouard Chaulet, maire de Barjac, à l'initiative de ce film. On en ressort indigné, révolté mais convaincu que des solutions évidentes sont à la portée de nos dirigeants. Une belle soirée de rencontre humaine et de découverte atypique dont le Pandora est coutumier.

CINÉ-GÔTER

«Peau d'âne» inlassable classique qui a toujours un énorme succès auprès du jeune public, rappelle à certain d'entre nous la douce nostalgie de l'enfance. Ainsi le Pandora se fait le porte-parole des classiques et ouvre les sens des enfants à la culture cinématographique française. L'école de Musique d'Achères (EMMA) ne pouvait pas ignorer cette invitation à la chanson et c'est ainsi que sa chorale a enchanté et incité le public à l'accompagner lors du karaoké «Peau d'âne». Après s'être bien ouvert l'esprit, l'appétit se fit sentir, et, là encore, l'équipe du Pandora avait tout prévu et notamment un goûter pour les enfants.



Anniversaire du Cloca

UN MATCH AMICAL ACHARNÉ



À l'occasion de son 40^e anniversaire cette année, le Cloca a programmé une série d'événements sportifs tout au long de la saison. Premier rendez-vous, la journée inaugurale, samedi 10 janvier dernier, avec une rencontre de handball entre

Le Chesnay et Conflans-Ste-Honorine. Environ 250 personnes ont assisté à ce match amical au gymnase Pierre-de-Coubertin.

En ouverture, à 17 h, le public a applaudi la victoire des Achéroises sur leurs homologues Houdanaises (27-18) dans une rencontre comptant pour la coupe des Yvelines féminine. Puis, à partir de 19 h, place aux joueurs de N2 avec l'affiche du jour, Le Chesnay-Conflans-Ste-Honorine, qui s'est conclu sur un score de parité : 31-31. Un résultat qui reflète la physionomie du match :

une 1^{ère} mi-temps à l'avantage de Conflans suivie d'une très bonne entame de 2^e mi-temps de l'équipe du Chesnay qui rattrape

son handicap de 3 buts et creuse un écart de 5 buts. Enfin, les 10 dernières minutes "ahurissantes" des Conflanais leur ont permis de revenir au score et de partager les points... Si le score final est "nul", le match, lui, a été de haut niveau et a enthousiasmé les spectateurs. Après la rencontre, le buffet inaugural a réuni environ 120 personnes dont les joueurs et encadrants des deux équipes, les anciens présidents, d'anciens membres et responsables du bureau directeur du Cloca. Trophées et cadeaux ont été offerts aux deux équipes invitées. Les organisateurs remercient particulièrement le service des Sports et la municipalité qui ont permis de réaliser cette journée ainsi que les partenaires : Leclerc Grand Cèdre, Décathlon Chambourcy, Caisse d'Épargne Achères, Buffalo Grill Achères. t

DES FOUS DU VOLANT RÉUNIS !

Le Badminton Achérois Cloca (B.A.C.), créé en septembre 2008 et comptant 53 joueurs adultes, a accepté de relever le défi en organisant une première manifestation sportive gratuite, dans le cadre des 40 ans du Cloca.

Le matin, de 9h à 12h, un tournoi amical a été organisé avec le Badminton Achérois Cloca et 5 autres clubs Yvelinois, soit un total de 50 joueurs licenciés. L'après-midi,

de 14h à 17h, une découverte du badminton, pour les Achérois de 8 à 57 ans (avec prêt gratuit de raquettes et volants), a été mise en place au gymnase de la Petite Arche. L'affluence fut telle que 236 joueurs se sont relayés en continu sur les 7 terrains et que les organisateurs ont dû refuser du monde !

Cette journée formidable, basée sous le signe du partage, de la convivialité et de la détente, s'est

déroulée dans la bonne humeur générale. Une manifestation réussie qui présage d'autres événements similaires à venir... t



UNE JOURNÉE DE PING-PONG



Pour les 40 ans du Cloca, le tennis de table a organisé un tournoi open dimanche 11 janvier 2009. Ce fut une véritable réussite sportive pour la joie de tous les participants (environ 120

personnes). Plusieurs challenges se sont déroulés durant la journée. Le matin fut réservé aux jeunes scolaires de la commune. Ils furent rejoints en début d'après-midi par les Achérois et Achéroises puis par les licenciés locaux de tous niveaux. Les tournois se sont déroulés dans un esprit de compétition pour les plus sportifs et de détente pour les néophytes. Un challenge dédié aux sections du Cloca leur a permis de se découvrir dans la bonne humeur, notamment lors des doubles. Espérons que les autres sections

réussiront avec autant de convivialité leur commémoration des 40 ans.

Les jeunes achérois et achéroises, les joueurs licenciés ont tous participé avec beaucoup de bonne humeur et d'entrain à cette journée conviviale et joyeuse. Les résultats obtenus dans les divers tableaux furent tous applaudis chaleureusement par la foule restée nombreuse lors de la remise des prix. Les vainqueurs des challenges individuels ont ainsi pu apprécier les 2 places offertes pour Eurodisney. Cette réussite globale a mis du baume au cœur des organisateurs de la section tennis de table. Son

LGA

UN DÉBUT D'ANNÉE PROMETTEUR



- catégorie juniors : Aurélien Nantier 1^{er} (64,85 pts), Medhi Daoudji 2^e (63,50 pts), Samuel Lang 4^e (59,80 pts), Jordan Pereira 5^e (48,65 pts).

Sans oublier le senior Mathieu Blanc 1^{er} (68,65 pts), la benjamine Marianne Dupont 1^{ère} (27,20 pts), les cadettes Marie Verveur 1^{ère} (41,20 pts) et Julie Ehret 2^e (37,25 pts) et enfin les seniors Laetitia Halart 3^e (40,40 pts) et Angélique Olivon 6^e mais sur 3 agrès seule-



ment.

Prochaine étape : la compétition régionale de zone PO, fin mars et, pour les garçons benjamins-minimes le championnat départemen-

Au lendemain de la soirée des vœux aux associations, le 18 janvier, la Gymnastique achéroise organisait dès potron-minet le championnat départemental FSGT de gymnastique artistique masculine et féminine au gymnase Joliot-Curie.

Cette compétition, petite par le nombre de participants, a offert un grand moment sportif par la qualité des prestations. En présence de leurs voisins d'Andrésy, Chambourcy, Sartrouville et Trappes, les gymnastes achérois se sont distingués.

L'équipe benjamine-minime masculine a pris la 1^{ère} place avec 214,75 points, tout comme les

plus grands, également 1^{er} en catégorie TC avec 257,65 pts.

› Les autres résultats de ce championnat

En catégorie promotionnelle TC, l'équipe féminine de LGA accède à la 2^e place (157,80 pts).

En individuel :

- catégorie benjamins : Killian Kosta 1^{er} (59,55 pts), Vincent Geoffroy 3^e (45,40 pts), Nathan Alves 4^e (42,65 pts).

- Catégorie minimes : Lucas Angenieux 3^e (52,00 pts), Guillaume Goncalves 4^{ème} (51,55 pts), Malu Abassi 5^e (50,25 pts), Joris Pagano 6^e (49,05 pts), Karim Daoudji 7^e (48,10 pts).



président pense à pérenniser cette manifestation tous les ans ou tous les 2 ans afin d'attirer un plus grand nombre d'Achérois et découvrir ainsi les nouveaux talents de demain. †

› Vainqueurs des catégories

Tableau benjamin/benjamines :

1- Jamoua Rida

Tableau -12 ans (Achérois) :

1- Legal Joffrey

Tableau Achérois :

1- Dubuc Christophe

Tableau Inter-sections :

1- Section VTT

Tableau Non Classés à 80 :

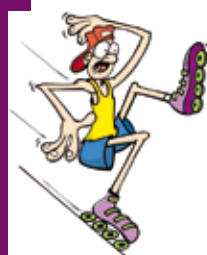
1- Agelilas Joël

Tableau 75 à 60 :

1- Nouaud Paul

Tableau 55 toutes séries :

1- Hervé Dimitri



AchèreSport ROLLER

Les éducateurs sportifs de la ville proposent aux enfants à partir de 5 ans l'activité "roller-salle Léonard, tous

les mercredis du 4 mars au

8 avril.

Renseignements : 01 39 22 23

CAF**Suppression de la permanence ?**

Depuis la mi-janvier, la Caisse d'allocations familiales (CAF) a suspendu ses permanences administratives au sein du Point d'Accès au Droit (PAD). La raison invoquée tient aux retards très importants pris dans le traitement des dossiers des allocataires, retards à combler impérativement avant la mise en place imminente du RSA en remplacement du RMI.

D'autre part, une démarche a été entreprise par la municipalité auprès de la direction départementale concernant le futur de cette permanence administrative suite au départ en retraite du chargé d'accueil itinérant. Des échanges qui laissent peu d'espoir de voir la situation s'inverser : il semble que la CAF souhaite se recentrer sur ses antennes de proximité (pour Achères, il s'agit de l'antenne de Conflans), un choix qui s'accompagne donc d'une fermeture d'un maximum de permanences présentes aujourd'hui sur chaque commune. La décision finale reviendra au conseil d'administration de la CAF qui se réunira fin mars. Pour l'heure, le choix pencherait plutôt vers la suppression de la permanence compte-tenu de la proximité de l'antenne conflanaise...

Pour rencontrer un conseiller administratif de la CAF, les Achérois peuvent se rendre à Conflans, 37, quai de la République (les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30) ou à Saint-Germain-en-Laye, 2 bis, rue du Prieuré (du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30).

Renseignements : 0820 25 78 10.

CAFY**Bons Vacances**

Faciliter les vacances des enfants et des familles allocataires les plus modestes, tel est l'objectif des "Bons vacances". Les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 670 € n'ont aucune démarche à effectuer. Un "Bon vacances" leur a été adressé pour chacun de leur enfant âgé de moins de 20 ans.

Le "Bon vacances" se présente sous la forme d'une aide financière for-

faitaire, calculée à la semaine. Son montant varie en fonction des ressources de la famille et du mode de séjour choisi. Deux types de séjours sont ainsi proposés aux familles allocataires :

- pour les enfants : colonie, camp ou placement familial

- pour les familles : villages vacances ou gîtes familiaux, ruraux ou communaux.

Le "Bon vacances" est valable pendant les vacances scolaires du 5 janvier 2009 au 3 janvier 2010. Infos complémentaires au 0 820 25 78 10.

SOINS**Nouveau cabinet d'infirmière**

Après 18 ans à Poissy, Catherine Vion ouvre son nouveau cabinet à Achères. Cette installation fait suite à la grosse demande constatée sur la commune et au fait que, depuis 4 ans, nombre de ses patients sont achérois. Situé avenue de Conflans, son cabinet se trouve à la même adresse que celle des Dr Brard (médecin généraliste) et M. Pasquer (masseur-kiné), proposant ainsi dans le même périmètre des disciplines de soins complémentaires, à deux pas de la pharmacie. Infirmière diplômée d'État, Catherine Vion est assistée d'une collaboratrice (également DE), Marie-Claude Genoud, qui assure son remplacement durant les congés.

Horaires : 7/7 jours à partir de 6 h 30. Soins au cabinet ou à domicile sur rendez-vous uniquement.

Catherine Vion - Infirmière : 42, av. de Conflans à Achères.

01 30 06 06 39 et 06 12 01 41 84.

ARMÉE DE TERRE**Journée de recrutement au Grand-Cèdre**

Samedi 21 mars 2009, l'armée de terre organise une journée de recrutement au centre commercial Leclerc d'Achères. À cette occasion, le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées, le 2^e Régiment de Hussards et le 526^e Bataillon du Train seront présents afin d'éclairer le public sur les carrières militaires. L'armée

État civil**Naissances**

Benjamin Bakalec - Shelsy Baillergeon - Anissa Bekhti - Slimène Benkara - Yaëlle Boulinguez - Baptiste Bouvier - Moana Chevallier - Aliyah Choukoud - Matéo Ferloni - Lyandro Ferreira - Raphaël Le Couviour - Juliette Moynat - Romaiïssa Oukaci - Ambre Rakotofirin - Romane Tornero - Aïchatou Touré - Keylina Ventadour.

Décès

Elisabeth Piatto veuve Verza (85 ans) - Serge Marcel (64 ans) - Gérard Rière (60 ans) - René Cavelan (85 ans).

Mariages

Alexandre Pino et Cécile Poroës.

Affaires militaires

Nous vous rappelons que le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes, filles et garçons nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1993. Vous devez effectuer cette démarche dans le mois de vos 16 ans mais à partir du jour anniversaire. Vous devez vous présenter en mairie au service des Affaires générales muni(e) de votre carte nationale d'identité française et du livret de famille de vos parents.

de terre recrute garçons et filles sans diplômes, et du CAP/BEP à Bac+5. Parmi les métiers proposés se distinguent les métiers de la mêlée liés au combat direct, les métiers des appuis qui facilitent le combat de la mêlée et les métiers du soutien articulés autour des fonctions de maintenance, d'approvisionnement et de secours (conducteur super poids lourds, aide mécanicien, auxiliaire sanitaire, secrétaire, informaticien, agent comptable, magasinier, frigoriste, cuisinier, moniteur de sport et d'équitation...).

L'armée de terre recrute aussi pour la Brigade des sapeurs pompiers de Paris, l'Unité d'intervention et d'instruction de la Sécurité civile et le service santé.

Pour tout renseignement › N° Azur : 32 40 dites "armée de terre" ou par sms envoyez : armée de terre au 53 321 ou sur www.recrutement.terre.defense.gouv.fr

BOURSE

"Pas d'école, pas d'avenir !"



Depuis 1946, le ministère de l'Éducation nationale confie à la Ligue de l'enseignement la conduite de la campagne "Pas d'École, pas d'Avenir !" consacrée à l'éducation de tous dans le monde. Les fonds collectés pendant la campagne sont ensuite attribués à hauteur de 3000 euros environ, à des associations portant des projets d'éducation formelle et non-formelle dans les pays en développement. Les associations intéressées peuvent demander un dossier type de demande de cofinancement à la Ligue de l'enseignement. Les projets sont à retourner le 20 février à la fédération des Yvelines, qui les renverra par la suite au centre confédéral pour la commission du 30 mars 2009.

Contact : Nathalie Porte - La Ligue de l'enseignement 7-9, rue Denis-Papin 78190 Trappes. Tél. : 01 30 13 06 05. Mail : nathalie.porte@laligue78.org

Plus d'informations sur www.pas-decolepasdavenir.org.

M'ACHÈRES VILLE

Une pluie de cadeaux



Photo B&B Studio

Le 19 décembre dernier, l'association des commerçants M'ACHÈRES VILLE a remis les prix aux gagnants du grand jeu de grattage organisé à l'occasion des fêtes de Noël.

ÉCOLE

Poursuivre l'action

Le collectif d'enseignants et les fédérations de parents d'élèves d'Achères restent mobilisés contre les suppressions de postes. Ils vous invitent à poursuivre la réflexion et les échanges sur les mesures annoncées contre l'école publique. Ils vous donnent rendez-vous le vendredi 13 mars à 20 h 30, salle des Mariages de la mairie.

INSCRIPTIONS

Rosière 2009

Les jeunes filles de 18 ans et plus, résidant à Achères depuis au moins 5 ans, peuvent prétendre au titre de Rosière 2009. Pour concourir, il leur suffit de retirer un dossier d'inscription à partir du 6 avril et de le retourner rempli avant le 8 mai au service Relations publiques, 3, rue de la Croix-Rompue.

Renseignements : 01 39 22 23 61.

ESPACE CYB'INFO

Des ateliers pour tous

- Cyb'Emploi › Jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 : préparation du Passeport Internet et Multimédia (PIM).
- Cyb'Initiation › Samedi de 9 h 30 à 11 h 30 : initiation à l'informatique sur objectifs du PIM.
- Cyb'Projet › Samedi de 11 h 30 à 13 h : accompagnement de projets numériques en individuel ou collectif.
- Cyb'Scolaire › Samedi de 14 h à 17 h : mise à disposition de matériel et de ressource NTIC pour le public scolaire ; accompagnement, méthodologie et auto formation sur logiciels ; accès au soutien scolaire "paraschool" en ligne du CP à la terminale (gratuit pour les inscrits).
- Cyb'Créatif › Mercredi de 14 h à 16 h : atelier d'initiation créatif multimédia. Accueil de groupes.

Permanences 2009 du Centre d'Information et d'Orientation Professionnelle (CIOP)

Réunion collective sur l'alternance uniquement. Inscription au BIJ :

› 16 mars et 6 avril à 10 h

› 4/25 mai, 8/29 juin, 20 juillet.

« J'ai été surpris et choqué par la teneur de l'article publié dans le magazine d'informations "Achères Aujourd'hui" n°184 paru en août 2008 en prenant connaissance d'un article intitulé "Marché, exclusion". Sous couvert d'une réponse à une question de Madame Jaunet, membre du Conseil municipal d'Achères, vous avez cru devoir relater de manière partielle et inexacte les circonstances de l'incident qui s'est déroulé le samedi 10 mai 2008, sur le marché d'Achères et de ses conséquences extrêmement fâcheuses pour moi-même et mon entreprise et ce en votre double qualité de Maire et de Directeur de Publication. Le placier du marché a prétendu à tort que j'étais en retard de paiement de l'abonnement alors que je le règle comme il se doit par chèque. Il s'est permis alors de proférer des insultes envers moi, en présence de mon fils qui se trouvait ce jour-là devant mon étalage, et qui n'a pas accepté que je sois injurié. Il a eu une altercation avec le placier sans conséquence grave et en aucun cas il ne l'a violemment frappé et une personne s'est interposée entre eux. Il est malveillant de souligner que je ne serais pas intervenu, ce qui n'était pas nécessaire. Par arrêté pris par vos soins en date du 20 mai 2008, j'ai fait l'objet d'une mesure arbitraire m'excluant du marché pendant cinq ans sans qu'il m'ait été donné de m'expliquer préalablement ce qui constitue une violation d'un droit démocratique essentiel. J'ai eu la désagréable surprise de recevoir notification de cette mesure par l'intermédiaire des services de la Police nationale qui ont été fort courtois mais qui ne m'ont laissé aucune latitude suivant probablement en cela vos instructions. J'ai dû saisir le Tribunal Administratif de Versailles qui a prononcé une ordonnance de référé en date du 16 juillet 2008 suspendant l'arrêté contesté. Je n'ai pu reprendre mon activité sur le marché d'Achères que le samedi 2 août ayant ainsi été privé de tout revenu pendant plus de deux mois. Cette décision n'a pas manqué de relever que le placier m'avait agressé verbalement et qu'aucune urgence ne justifiait une telle mesure dont la légalité peut être contestée. Enfin, je n'ai guère apprécié que mon exclusion du marché soit assimilée à la mise en œuvre d'une action contribuant à la sécuriser la ville et à réprimer la délinquance, la violence et les incivilités pour reprendre vos propres termes. Je tiens par ailleurs à rappeler que plusieurs commerçants et usagers m'ont soutenu par une pétition et je les remercie vivement pour leur soutien. »

Jean-Pierre JAVANAUD

FRESQUE SUR LE MUR DE LA CHAUFFERIE

La mairie d'Achères, le Foyer Pour Tous et le Collectif Lezart vous invitent à participer à la création de l'esquisse de la fresque murale qui sera reportée sur le mur de la chaufferie.
Une fresque sur la thématique de votre ville...



Comment la voyez-vous ?

Réunion publique
le 17 mars 2009 à 19 H
à la MQ Jules-Verne

Déposez vos textes, croquis, idées ou photos :
Club Franquin, Résidence Pompidou, Mairie, PAD, Maisons de quartier,
ou par mail : fresquechaufferie@voila.fr



Avant le 2 avril 2009 !